

*Questions orales*

Il s'est écoulé cinq semaines depuis que la Chambre a demandé, à l'unanimité, au premier ministre de tenir de telles rencontres avec le président Bush et M. Delors pour solliciter leur appui en faveur de la clarification et du renforcement de l'article XI(2)c(i) du GATT. Le ministre peut-il nous dire quels arrangements notre premier ministre a pris pour satisfaire à cette demande?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture):** La Chambre et les dirigeants du secteur agricole le savent, le premier ministre a eu des entretiens avec des personnalités internationales dont le chancelier Kohl, le premier ministre Major, le président Mitterand, M. Delors et le président Bush. Au cours de ces entretiens, il a pu présenter la position du Canada.

Le premier ministre a parlé au chancelier Kohl avant que celui-ci ne rencontre le président Bush, pendant le week-end, pour essayer d'obtenir l'appui du chancelier en faveur de la position du Canada. Nous poursuivrons ces échanges. Il s'agit simplement de savoir à quel moment précis il convient le mieux, dans l'intérêt du Canada, que le premier ministre prenne d'autres initiatives. Pour le reste, le premier ministre n'a pas attendu la supplique de la Chambre pour s'occuper activement de ce dossier. Au cours des cinq dernières années, il a défendu les intérêts des agriculteurs canadiens pendant toute la durée des négociations du GATT.

• (1440)

**M. Vic Althouse (Mackenzie):** Monsieur le Président, le ministre pourrait peut-être déposer à la Chambre les dates des entretiens qui ont eu lieu, selon lui, avec le président Bush et M. Delors.

Mike Gifford, notre principal négociateur aux pourparlers du GATT a dit dans une publication intitulée *Ontario Farmer* que, bien que le Canada n'ait pas arrêté de contrepartie tarifaire pour la gestion de l'offre, la réponse soumise par le Canada est conforme au rapport Dunkel.

Puisque le rapport Dunkel ne fait aucunement allusion à l'article XI(2)c(i), en quoi la position du gouvernement protège-t-elle la gestion de l'offre?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député intervient un peu tard dans le débat.

Nous avons informé les dirigeants du secteur agricole qui est assujéti à la gestion de l'offre ainsi que le Groupe de consultation sectorielle sur le commerce extérieur, qui conseille le gouvernement. Ceux-ci connaissent la posi-

tion que le Canada a défendue devant d'autres pays, à savoir que nous nous conformerions entièrement au rapport Dunkel, sauf en ce qui concerne les secteurs assujétiés à la gestion de l'offre.

Nous les avons informés que nous n'offririons aucune contrepartie tarifaire pour la gestion de l'offre et que nous soumettrions la position du Canada qui consiste à obtenir que le principe de la gestion de l'offre soit reconnu et que l'article XI soit lui aussi reconnu et mis en application ou clarifié et renforcé. Nous avons déposé cette position.

Nous nous sommes conformés au rapport Dunkel en tous points à l'exception de celui-là. Voilà ce que nous avons dit au Groupe de consultation sectoriel sur le commerce extérieur, et celui-ci nous a appuyés dans notre démarche.

\* \* \*

[Français]

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.

Étant donné les pertes d'emplois sans précédent qui ont suivi l'Entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le ministre peut-il assurer cette Chambre que son gouvernement a complété les études d'impact nécessaires pour démontrer qu'un accord avec le Mexique n'aura pas les mêmes conséquences désastreuses pour le Canada? De plus, monsieur le Président, est-il disposé à rendre ces études publiques?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, permettez-moi seulement d'attirer l'attention de mon ami sur le fait que nos exportations ont augmenté de plus de 5 milliards de dollars depuis la signature de l'Accord de libre-échange.

Avec les États-Unis, notre surplus commercial a augmenté d'environ 10 p. 100. Le flux net d'investissements étrangers directs est passé d'une position déficitaire chiffrée à 2,5 milliards de dollars à un actif d'environ 5 milliards, soit une oscillation de 7,5 milliards. Tout cela est avantageux pour notre économie.

Mon ami se sert des statistiques pour parler de perte d'emplois, mais il ne regarde pas le bilan général des avantages de cet accord. Pour ce qui est des conséquences possibles, j'en ai parlé à quelques reprises.